

10 OCTOBRE 2010

Créée à Rome en mai 2002, la Coalition mondiale contre la peine de mort regroupe des O.N.G., des associations de juristes, des syndicats, des collectivités locales et toutes organisations attachées à coordonner leurs efforts internationaux dans la lutte contre la peine de mort.

Comité de pilotage :

Amnesty International, Arab Coalition Against the Death Penalty, Barreau de Paris, Collectif Unitaire National de Soutien à Mumia Abu-Jamal, Coalition nationale pour l'abolition de la peine de mort au Maroc, Comité des Observateurs des Droits de l'Homme, Communauté de Sant'Egidio, Conférence Internationale des Barreaux, Culture pour la Paix et la Justice, Death Penalty Focus, Ensemble contre la peine de mort, Fédération Internationale des Droits de l'Homme, Fédération Internationale de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, Fédération Syndicale Unitaire, Murder Victims' Families for Human Rights, National Association of Criminal Defence Lawyers, Organisation marocaine des droits humains, Penal Reform International, Texas Coalition to abolish the death penalty, Région Toscane.

Autres membres :

ACAT France, ALIVE, Action pour une Education de qualité (Apeq), American Friends Service Committee, Association for the Right to Live, Ville d'Andoian, Association Marocaine des Droits Humains, Association pour le droit à la vie, Bahrain Human Rights Society, Ville de Braine l'Alleud, Campaign to end Death Penalty Centre marocain des droits humains, Center for Prisoner's Rights, Coalition Italienne pour abolir la peine de mort, Coalition nationale tunisienne contre la peine de mort, Collectif des Organisations des Jeunes Solidaires du Congo-Kinshasa, Comitato Paul Rougeau, Comité Syndical Francophone de l'Education et de la Formation, Congolese Youth Movement, Conseil National pour les Libertés en Tunisie, CURE, Death Watch International, Ville de Dijon, Droits et Démocratie, Droits et Paix, Fédération des Etudiants Libéraux, Forum Africain contre la peine de mort, Forum 90 Japan, Forum marocain pour la Vérité et la Justice, Foundation for Human Rights Initiative, Hope & Justice, Human Rights Watch, International Organization for Diplomatic Relations, International commission of Jurists, Iraqi Center for Human Rights and Democracy Studies, Human Rights Commission of Pakistan, Journey of Hope, KontraS, Law Student's Forum, Lifespark, Ligue des Droits de l'Homme, Ligue ivoirienne des Droits de l'Homme, Lutte Pour la Justice, Ville de Matera, Mauritanian Coalition Against Death Penalty, MEDEL, MDT, Michigan Committee Against death penalty, Mothers Against Death Penalty, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, National Coalition to Abolish the Death Penalty, National Lawyers Guild, Nigerian Humanist Movement, Observatoire national des prisons, Ordine Provinciale dei Medici-Chirurghi e degli odontoiatri di Firenze, Ordre des avocats du Barreau de Liège, Ordre des avocats des Hauts de Seine, Ordre des Barreaux francophones et germanophones de Belgique, Ordre des avocats de Genève, Organisation Mondiale contre la Torture, Palestinian Centre for Human Rights, Pax Christi Uvira asbl, People of Faith Against the Death Penalty, Puerto Rican Coalition against death penalty, RADHOMA, RAIDH, Ville de Reggio Emilia, Réseau d'activistes iraniens pour la Défense des Droits de l'homme en Europe et Amérique du Nord, ROTAB, SYNAFEN, Stop Child Executions, Taiwan Alliance to End the Death Penalty, Union chrétienne pour le progrès et la défense des droits de l'Homme, Unis pour l'abolition de la peine de mort, Ville de Venise, Victorian Criminal Justice Coalition, Women's information consultative center.

Secrétariat Exécutif :

ECPM
3, rue Paul Vaillant Couturier
92320 Chatillon- FRANCE
Tel: 0033 1 57 63 09 37
Fax: 0033 1 57 63 89 25
contact@worldcoalition.org

8^e JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

KIT DE MOBILISATION

SOMMAIRE

1	Présentation	p. 2
	• <i>La Journée mondiale</i>	p. 2
	• <i>Les objectifs</i>	p. 2
2	Historique	p. 3
	• <i>La Coalition mondiale contre la peine de mort</i>	p. 3
3	Thème de la Journée 2010 : La peine de mort aux Etats-Unis	p. 4
4	Votre journée mondiale : prenez des initiatives !	p. 6
	• <i>10 choses que vous pouvez faire pour lutter contre la peine de mort.</i>	p.6
	• <i>Les outils de la Journée mondiale 2010</i>	p. 6
	• <i>Appel à initiatives !</i>	p. 7
	• <i>10 Exemples d'initiatives dans 10 pays différents en 2009</i>	p. 7
5	Ressources et outils complémentaires	p. 8
	• <i>Rapports sur la peine de mort aux Etats-Unis.</i>	p. 8
	• <i>Sites généraux d'information sur la peine de mort</i>	p. 8
	• <i>Filmographie</i>	p. 8
	• <i>Espace radio</i>	p. 9
6	Rejoignez-nous : comment adhérer à la Coalition ?	p. 10
7	Contactez-nous	p. 11-16

Pour plus de renseignements :

www.worldcoalition.org

[1] PRÉSENTATION

- **La 8^e Journée mondiale :
dimanche 10 octobre 2010**

Chaque année, la Coalition mondiale contre la peine de mort appelle les citoyens, les organisations et les institutions attachés à l'abolition universelle de la peine de mort à organiser, le 10 octobre, des centaines d'initiatives locales dans le monde entier. Débats, concerts, communiqués de presse et autres manifestations donnent une portée élargie et internationale à la revendication de l'abolition universelle.

La journée s'adresse autant aux dirigeants et à l'opinion publique des pays qui n'ont pas encore aboli qu'à ceux des pays qui ont déjà aboli : le sens de l'abolition et d'une justice sans peine de mort doit être transmis et entretenu constamment, notamment auprès des jeunes générations. Cette année sera plus particulièrement dédiée à la peine de mort aux Etats-Unis et à l'échec du système judiciaire qui continue d'exécuter des innocents.

- **Les Objectifs**

Encourager et renforcer la dimension internationale du combat pour l'abolition de la peine de mort auprès des opinions publiques et des décideurs politiques.

Faire pression sur les États qui conservent la peine capitale pour qu'ils l'abolissent et réclamer l'arrêt définitif des condamnations à mort et des exécutions dans le monde.

Promouvoir et élargir la Coalition mondiale contre la peine de mort pour renforcer sa représentativité internationale.

Légitimer auprès des institutions et organisations internationales et régionales l'instauration de la Journée mondiale le 10 octobre de chaque année.

[2] HISTORIQUE

• La Coalition mondiale contre la peine de mort

Composée de 108 ONG, de Barreaux d'avocats, de collectivités locales et de syndicats, la Coalition mondiale a été créée à Rome le 13 mai 2002, à la suite de l'engagement pris par les signataires de la Déclaration finale du 1er Congrès mondial contre la peine de mort, organisé par l'association Ensemble contre la peine de mort (ECPM) en juin 2001 à Strasbourg. La Coalition vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort, le but étant de contribuer à la réduction, et *in fine*, à la suppression définitive des condamnations à mort et des exécutions.

Pour ce faire, la Coalition facilite la constitution et le développement de coalitions nationales et régionales contre la peine de mort et mène des actions de lobbying auprès des organisations internationales ainsi que des États au travers d'événements de portée internationale.

Depuis 2003, la Coalition a ainsi instauré le 10 octobre comme Journée mondiale contre la peine de mort.

En 2009, la Coalition mondiale a lancé la campagne « Eduquer à l'abolition ». Parallèlement elle s'est mobilisée pour appeler à l'arrêt des exécutions des mineurs dans les pays qui en exécutent encore. A cette occasion des initiatives ont été répertoriées partout dans le monde. La pétition contre les exécutions de mineurs en Arabie Saoudite, Iran, Soudan et Yémen a recueilli plus de **100 000** signatures.

Au cours des éditions précédentes, les initiatives locales ont été lancées dans le monde entier : l'édition de 2003 a été célébrée dans 63 pays, avec 188 initiatives pour arriver à plus de 400 initiatives en 2006 et 2007.

Par ailleurs, chaque année a été marquée par le lancement d'un appel ou d'une pétition. Celle de 2005, appelant les Chefs d'Etat africains à abolir la peine de mort a recueilli 42 000 signatures, contre plus de 100 000 en 2009.

Depuis 2005, un thème est choisi pour la célébration de cet événement, afin d'attirer l'attention et de motiver les initiatives dans le monde. Le premier thème choisi, fut celui de l'abolition de la peine de mort en Afrique. En 2005, seulement 12 pays avaient aboli la peine de mort, 21 la maintenaient et 20 États africains n'avaient pas exécuté de condamnés à mort depuis plus de dix ans.

L'édition de 2006 fut dédiée aux échecs de la justice : discriminations, exécutions des populations vulnérables, exécutions d'innocents et procès inéquitables. Tous ces exemples d'échecs de la justice furent illustrés par cas particuliers, cherchant à sensibiliser la population et ainsi motiver la signature des pétitions et la mobilisation. L'année suivante, la Coalition mondiale a décidé d'encourager la mobilisation internationale en faveur de la résolution appelant à établir un moratoire international sur l'application de la peine de mort lors de la 62^e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Puis, en 2008 ce fut le tour de l'Asie, le continent qui compte le plus grand nombre d'exécutions au monde.

L'édition de la Journée mondiale de cette année sera consacrée aux Etats-Unis. Elle a pour but de renforcer la tendance vers l'abolition aux Etats-Unis mais aussi dans le monde.

[3] THÈME DE LA JOURNÉE MONDIALE 10/10/10 : ETATS-UNIS

• Dix raisons pour abolir la peine de mort:

- 1- Aucun **État** ne devrait avoir le pouvoir d'ôter la vie d'un **citoyen**.
- 2- Elle est **irréversible** : aucune justice n'est à l'abri d'erreurs judiciaires et dans tous les pays, des innocents sont condamnés.
- 3 - Elle est **inefficace**: il n'a jamais été démontré que la peine de mort ait un effet dissuasif plus efficace que les autres sanctions pénales.
- 4 - Elle est **injuste** : la peine de mort est discriminatoire et est souvent utilisée massivement contre les pauvres, les malades mentaux, les personnes victimes de discrimination pour leur orientation sexuelle, ou leur appartenance à une minorité raciale, ethnique, nationale ou religieuse.
- 5 - Elle n'accorde pas de justice aux **familles des victimes de meurtre**: les effets d'un meurtre ne peuvent pas être effacés par un autre meurtre.
- 6 - Elle crée de **nouvelles victimes indirectes et en chaîne** : les proches du condamné.
- 7 - Elle est **inhumaine, cruelle et dégradante**: les conditions de vie déplorables dans les couloirs de la mort infligent des souffrances psychologiques extrêmes et l'exécution elle-même est une agression physique et mentale.
- 8 - Elle est appliquée en **violation des normes internationales**: elle ne respecte pas les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, qui dispose que toute personne a le droit à la vie et que nul ne sera soumis à la torture ni à des traitements cruels, inhumains ou dégradants. Elle est également en contradiction avec la tendance internationale vers l'abolition reconnue par deux fois à l'Assemblée générale des Nations unies, appelant à l'établissement d'un moratoire universel sur l'utilisation de la peine de mort (résolutions 62/149 et 63/168 adoptées les 18 décembre 2007 et 2008).
- 9- Elle ne garantit pas une **meilleure sécurité pour tous**.
- 10- Elle interdit **toute possibilité d'amendement** pour le criminel.

• La peine de mort aux Etats-Unis

En 2009, les États-Unis ont été au cinquième rang du nombre d'exécutions dans le monde, derrière la Chine, l'Iran, l'Irak et l'Arabie saoudite.

Cette même année, 106 personnes ont été condamnées à mort et 52 personnes ont été exécutées aux Etats-Unis, portant le nombre total d'exécutions depuis le rétablissement de la peine capitale en 1976 à 1 211, selon le Death Penalty Information Center.

Les États-Unis sont l'un des rares pays au monde où chaque Etat a le pouvoir de légiférer sur la question de la peine de mort. À l'heure actuelle, 15 États fédérés sont abolitionnistes et 35 États maintiennent la peine de mort, mais la situation varie d'un Etat rétentionniste à l'autre. 10 de ces Etats n'ont procédé à aucune exécution au cours des 10 dernières années. En 2009, ce sont 11 Etats sur ces 25 rétentionnistes au sens strict qui ont exécuté. L'Alabama, l'Oklahoma, l'Ohio, le Texas et la Virginie ont exécuté le plus grand nombre de prisonniers. L'Etat du Texas a exécuté à lui seul 24 personnes, représentant 46% des exécutions aux États-Unis.

Ces dernières années, les mesures abolitionnistes se sont répandues à travers les États-Unis. Selon Amnesty International, les exécutions aux États-Unis ont atteint un pic en 1994, mais ont chuté de plus de 60 % dans la dernière décennie. Après le New Jersey et New York en 2008, le Nouveau-Mexique est devenu, en 2009, le 15e État à abolir la peine capitale. Les exécutions ont chuté au cours des dix dernières années, après un pic de 98 exécutions en 1999.

[3] THÈME DE LA JOURNÉE MONDIALE 10/10/10

ETATS-UNIS

• L'échec d'un système judiciaire qui condamne des innocents à mort

Depuis la reprise des exécutions en 1977, plus de 130 personnes ont été libérées des couloirs de la mort aux Etats-Unis suite à la reconnaissance de leur innocence, dont neuf en 2009. Les facteurs qui contribuent à la condamnation de personnes innocentes lors des procès où est en jeu la peine capitale sont les suivants: dépositions peu fiables des témoins oculaires, erreurs de la police ou du procureur, insuffisance dans la représentation juridique, les expertises non fiables et de faux aveux. Les erreurs judiciaires dans les cas emblématiques sensibilisent l'opinion publique. C'est ainsi qu'Anthony Porter a vu son exécution suspendue après 17 ans passés dans le couloir de la mort en 1998, dans l'Etat d'Illinois. Au cours de la suspension un groupe d'étudiants s'est saisi du cas et a prouvé son innocence. Il a alors pu être libéré. En 2003, le gouverneur de l'Illinois a déclaré un moratoire sur les exécutions et commué les condamnations à mort de tous ceux qui étaient dans les couloirs de la mort de cet Etat.

Les discriminations entraînent des erreurs judiciaires

La population américaine est composée de 68 % de blancs, 12 % de noirs, 15 % d'hispaniques et 5 % d'autres origines. Cependant, 42 % des condamnés à mort sont noirs, contre 44 % de blancs selon le Death Penalty Information Center, illustrant ainsi la disproportion des condamnations à mort sur les minorités.

Le statut socioéconomique, joue également un rôle influent dans la détermination de qui est condamné à mort. Dans la plupart des cas, les condamnés à mort sont issus de milieux pauvres et ne peuvent payer des frais élevés pour assurer leur défense. Pourtant, ni les revenus, ni l'origine, ne doivent pas être un facteur influent dans l'application de la justice.

Il y a des moyens plus efficaces pour lutter contre la criminalité

Bien que les dépenses liées à la peine de mort soient différentes dans chaque Etat, elles sont très élevées partout aux Etats-Unis. En moyenne, chaque Etat doit déboursier un million de dollars de plus pour un procès avec condamnation à mort que pour un procès sans la peine de mort parce que la procédure pénale est

différente. En Californie, l'Etat le plus peuplé des Etats-Unis, une commission étatique a récemment découvert que le coût de cette peine inefficace, est de 125 millions de dollars par an, avec une attente de plus de 22 ans entre la condamnation et l'exécution. Cela dépasse largement le coût de l'emprisonnement à vie. Cela est d'autant plus critique, que ces dépenses pourraient être utilisées à d'autres fins.

En mars 2010, un article de Fox News sur le coût de la peine capitale a ainsi expliqué que « Chaque fois qu'un tueur est condamné à mort, une école est fermée. C'est le constat d'un nombre croissant d'études qui ont examiné de très près le coût de la peine de mort dans les 35 Etats qui l'appliquent encore ». Un rapport de 2009 de Death Penalty Information Center a montré que les chefs de police américains classent la peine de mort dernière dans leurs priorités pour la réduction efficace de la criminalité, qu'ils ne croient pas que ce soit un moyen de dissuasion performant, et qu'ils la considèrent comme une utilisation injustifiée de l'argent des contribuables dans la lutte contre la criminalité. Les familles de victimes de meurtres ont également exprimé leurs préoccupations concernant les dépenses liées à la peine capitale. Cet argent serait mieux dépensé dans les services de soutien aux victimes et autres besoin des familles de victimes à la suite du crime.

Une tendance vers l'abolition

Aux Etats-Unis des progrès ont eu lieu ces dernières années. Deux décisions récentes de la Cour Suprême des Etats-Unis ont réduit la portée de la peine de mort constitutionnelle : en 2002, la Cour a interdit l'exécution de personnes qui ont un «retard mental», et en 2005, elle a interdit l'utilisation de la peine de mort contre les personnes qui avaient moins de 18 ans au moment du crime qui leur est attribué.

En 2009, les progrès se traduisent par la diminution du nombre de condamnations à mort par rapport aux années précédentes ainsi que par l'augmentation du nombre d'innocentés. En outre, dans 11 Etats des propositions de loi pour abolir la peine de mort ont été soumises au vote.

Cette tendance positive vers l'abolition ne serait pas possible sans le développement du réseau abolitionniste qui s'étoffe de jour en jour aux Etats Unis, traduisant le basculement progressif de l'opinion publique vers l'abolition de la peine de mort.

[4] VOTRE JOURNÉE MONDIALE: PRENEZ DES INITIATIVES !

Le concept même de la Journée mondiale, et donc son premier objectif, est de **susciter et encourager l'organisation d'initiatives locales** dans le plus grand nombre de pays possible, et notamment dans les États qui appliquent la peine de mort.

• 10/10/10 : 10 choses que vous pouvez faire pour lutter contre la peine de mort:

- 1 - **Préparez** un événement le 10 octobre 2010
- 2 - **Joignez-vous** aux événements organisés pour l'abolition universelle de la peine de mort
- 3 - **Envoyez** des messages de soutien aux abolitionnistes des États-Unis
- 4 - **Prenez part** à notre projet artistique contre la peine de mort
- 5 - **Eduquez** votre entourage à l'abolition
- 6 - **Créez une affiche** sur le thème « Condamner à mort n'est pas rendre justice ». Cette année, la Coalition mondiale est partenaire de « Poster for tomorrow » un concours international d'affiches qui récompensera les 100 meilleures affiches (sélectionnées par le jury) en les incluant dans les expositions « La mort n'est pas justice », qui se tiendront dans 100 villes à travers le monde. Pour plus d'informations visitez le site internet: www.posterfortomorrow.org
- 7 - **Ecrivez** à un condamné à mort
- 8 - **Rejoignez** une organisation abolitionniste
- 9 - **Mobilisez** les médias pour les sensibiliser à la question de la peine de mort
- 10 - **Participez** à "Cities against the death penalty / Cities for life" le 30 novembre 2010

• Les outils de la Journée mondiale 2010

À l'occasion de la Journée mondiale, des outils sont mis à votre disposition, téléchargeables sur le site de la Coalition mondiale :

<http://www.worldcoalition.org/worldday>

L'affiche de la Journée mondiale

Organisateurs d'initiatives, commandez gratuitement l'affiche de la Journée mondiale auprès du Secrétariat exécutif de la Coalition mondiale aplacais@abolition.fr

Brochure d'information

Cette brochure d'information sur la Journée mondiale 2010 reprend les revendications de la Coalition mondiale portant sur les États-Unis. Elle offre aussi un résumé de la situation concernant la peine capitale sur ce pays. Organisateurs d'initiatives, commandez gratuitement l'affiche de la Journée mondiale auprès du Secrétariat exécutif de la Coalition mondiale (aplacais@abolition.fr)

Faits et chiffres sur la peine de mort

Document d'information sur l'application de la peine de mort dans le monde pour l'année 2009.

Fiche pays

Informations détaillées sur la peine de mort aux États-Unis.

Carte de la peine de mort aux États-Unis

La peine de mort aux États-Unis, Etat par Etat.

Bannière Internet

À afficher sur votre site web accompagnée d'un lien vers la page Internet de la Journée mondiale

Le Guide pédagogique pour des jeunes de 14 à 18 ans

Ce manuel a pour objet de proposer des activités en prévision des célébrations du 10 octobre. Il s'adresse particulièrement aux professeurs des élèves de 14 à 18 ans où qu'ils se trouvent dans le monde, mais aussi à toute personne souhaitant organiser des événements.

- Organisateurs d'initiatives, commandez gratuitement le guide auprès du Secrétariat exécutif de la Coalition mondiale, ECPM (aplacais@abolition.fr) ou téléchargez-le depuis le site Internet.
- Utilisez-le pour organiser des événements, faire vos propres documents et informer le public de façon ludique sur la réalité de la peine de mort.

Cours pour étudiants et public averti

Ce cours présente une étude comparative de la peine de mort dans les pays abolitionnistes et rétentionnistes, sur la base de l'interdiction de ce châtiment dans les traités internationaux. Il est conçu principalement pour une utilisation dans les facultés de droit des États-Unis, en mettant l'accent sur le droit américain, mais peut être utile dans d'autres contextes.

- Utilisez-le pour informer le public de façon plus approfondie
- Téléchargez-le à partir du site Internet de la Coalition.

[4] VOTRE JOURNÉE MONDIALE: PRENEZ DES INITIATIVES !

• Appel à initiatives !

Quelques propositions pour l'année 2010

Où que vous soyez : En Afrique, en Amérique, en Asie, en Océanie ou en Europe

Qui que vous soyez : ONG, enseignants, juristes, élus, députés, artistes, journalistes, religieux, citoyens

Quel que soit votre projet : Débat, concert, conférence de presse, manifestation, activités pédagogiques et culturelles...

• 10 Exemples d'initiatives dans 10 pays différents en 2009

Afrique - Monde arabe

- **Maroc :** La Coalition marocaine contre la peine de mort a organisé une conférence de presse le 7 octobre 2009 pour annoncer le mémorandum revendicatif adressé au premier ministre, au ministre de la justice, au président de la chambre des représentants et au président de la chambre des conseillers. Une délégation de l'organisation a par la suite rencontré le chef de cabinet du premier ministre pour plaider pour l'abolition. Toutes ces actions ont été symbolisées par un sit-in devant le parlement à Casablanca.
- **Togo :** Tournée de Sensibilisation dans les écoles. Dans trois écoles de Lomé, les membres du Forum Africain contre la peine de mort ont entretenu les élèves sur l'importance de l'abolition universelle de la peine de mort. Ils ont par ailleurs distribué dans les salles de cours des prospectus qu'ils ont eux-mêmes confectionné aux élèves.
- **Burkina Faso :** La section Burkina Faso d'Amnesty International a organisé plusieurs événements dans différentes villes du pays. A la cité universitaire du SIAO, une projection suivie d'un débat avec les étudiants a eu lieu, regroupant plus de quarante étudiants. A Bobo-Dioulasso un débat avec des enseignants et des jeunes a eu lieu. Concernant les exécutions de mineurs dans le monde, dans une école primaire d'Ouagadougou, une conférence a regroupé une vingtaine d'enseignants.

Amériques

- **Etats-Unis,** The Los Angeles County Coalition for Death Penalty Alternatives a organisé une formation de militants pour aider à l'arrêt des condamnations à mort dans le comté de Los Angeles. Les sessions de formation comprenaient un travail de proximité avec

les communautés, du lobbying auprès de élus locaux et une formation en communication et média.

- **Porto Rico :** Conférence sur la peine de mort.

A l'initiative du Barreau de Porto Rico, cette activité a rassemblé cinq courtes présentations sur différents sujets liés à la peine de mort. Après chaque présentation, un troubadour (chanteur portoricain traditionnel) a improvisé une chanson résumant les propos tenus.

Asie - Pacifique

- **Région Asie :** A l'occasion de la Journée mondiale, les jeunes du réseau APYN ont diffusé sur Facebook la pétition contre l'exécution des mineurs dans le monde et le Quizz sur la peine de mort qu'ils ont élaboré

- **Taiwan :** Ateliers sur « Eduquer à l'abolition »

Pendant quatre jours et à l'initiative de la Taiwan Alliance to End the Death Penalty (TAEDP), des ateliers sur le thème de la Journée mondiale "Eduquer à l'abolition" ont eu lieu. Le manuel élaboré par la Coalition mondiale contre la peine de mort a été amplement utilisé lors de ces ateliers.

Europe

- **Belgique :** Le Parti Centre Démocrate Humaniste a organisé un acte très chargé symboliquement : Un dépôt de couronnes mortuaires. Plusieurs parlementaires, ont remis Samedi 10 octobre une couronne mortuaire aux ambassades américaine et chinoise en guise de protestation contre la peine de mort toujours d'application dans ces deux Etats.

Un bouquet de fleurs a par contre été remis à l'ambassade du Burundi pour féliciter ce pays d'avoir formellement aboli la peine de mort le 22 avril 2009.

- **France :** Ensemble contre la peine de mort en partenariat avec la LDH, Amnesty International France, l'ACAT, la FIDH et le Collectif Mumia Abu Jamal ont organisé, place de la Sorbonne à Paris, une manifestation contre la peine de mort. Elle a été marquée par un «Duel de plaidoiries autour de l'argumentaire abolitionniste » tenu par deux avocats, et par la lecture de témoignages de mineurs condamnés à mort.

- **Luxembourg :** L'ACAT et Amnesty International ont organisé dans le cadre d'une visite nocturne du Musée d'histoire de la ville de Luxembourg, une animation culturelle présentant une exposition en lien avec le thème de la peine de mort. La danseuse et chorégraphe Dania Antinori et le percussionniste Simon Stierle ont accompagné la projection de vidéos en relation avec le thème de la peine de mort.

[5] RESSOURCES ET OUTILS COMPLÉMENTAIRES

• Rapports sur la peine de mort aux Etats-Unis

• Rapport sur la peine de mort aux Etats-Unis: "The Death Penalty in 2009: Year End Report" (2009) ; disponible en anglais sur le site de Death Penalty Information Center :

<http://www.deathpenaltyinfo.org/documents/2009YearEndReport.pdf>

• Rapport sur le coût de la peine de mort aux Etats-Unis : "Smart on Crime: Reconsidering the Death Penalty in a Time of Economic Crisis " publié par Death Penalty Information Center en octobre 2009; disponible en anglais sur leur site :

<http://www.deathpenaltyinfo.org/documents/CostsRptFinal.pdf>

• Rapport sur la peine de mort au Texas: "Texas Death Penalty Developments in 2009 " décembre 2009 ; disponible en anglais sur le site de la TCADP :

<http://tcadp.org/uploads/documents/2009annualreport.pdf>

• Rapport sur la peine de mort en Californie par la American Civil Liberty Union de Californie du nord: "Death in Decline '09 " publié en mars 2010 ; disponible en anglais sur le site de l'ACLU:

www.aclunc.org/deathpenalty.

• Sites généraux d'information sur la peine de mort

• Site de la Coalition mondiale contre la peine de mort

www.worldcoalition.org

• Site d'Amnesty international, espace peine de mort

<http://www.amnesty.org/fr/death-penalty>

• Site d'ECPM (Ensemble contre la peine de mort)

www.abolition.fr

• Espace peine de mort du portail de la FIDH

<http://www.fidh.org/spip.php?rubrique535>

• Site d'information sur la peine de mort de Hands Off Cain : <http://www.handsoffcain.info/>

Plus généralement, nous vous invitons à consulter les sites Internet des membres de la Coalition et à les joindre grâce aux contacts qui figurent en fin de document.

• Filmographie

Documentaires

• **Toute ma vie en prison (*In Prison my whole Life*)**

Documentaire du Royaume-Uni de Marc Evans (2007 - film 93') VO anglaise avec sous titres français

Ce film documentaire nous plonge au cœur du système carcéral américain en s'intéressant à l'affaire Mumia Abu-Jamal, journaliste noir condamné pour l'homicide d'un officier de police, toujours dans les couloirs de la mort. L'histoire nous est contée par un jeune britannique (William Francome) né le jour de l'arrestation de Mumia.

• **Made in the USA** (2001)

Documentaire français de Solveig Anspach et Cindy Babski. (1 h45)

Made in the USA raconte l'histoire de l'exécution, le 1^{er} mars 2000, d'Odell Barnes, condamné à mort dans l'État du Texas pour le meurtre d'une amie de sa mère.

• **Le Dernier Repas** (75 min - 2002) – VO anglaise avec sous-titres français.

Documentaire canadien de Julien Elie

Le film est une plongée dans l'univers cauchemardesque de la petite ville de Huntsville, capitale de la peine de mort aux États-Unis. Il y est aussi question de Farley Matchett, condamné à mort et exécuté le 12 septembre 2006 après treize ans d'attente dans le couloir de la mort, à travers Penny, sa grand-mère.

• **999 060 (30 min - 2006):** VO anglaise avec sous titres français

Documentaire canadien de Julien Elie

Entrevue avec Farley Matchett

Fictions

• **Train de nuit** (2007)

Film chinois de Diao Yi Nan

Train de nuit raconte l'histoire de Wu Hongyan, une femme chargée de surveiller et d'exécuter les condamnées à mort dans l'ouest de la Chine.

• **Rédemption** (2004)

Film américain de Jamie Foxx

Pendant qu'il attendait dans le couloir de la mort, Stan Williams dit "Tookie", chef d'un célèbre gang de Los Angeles, devint un fervent militant pour la paix et la non-violence, allant jusqu'à obtenir plusieurs nominations au Prix Nobel de la Paix.

• **La vie de David Gale** (2003)

Film américain d'Alan Parker

David Gale, un ancien professeur dans une université du Texas est condamné à mort pour avoir violé et tué une collègue de travail. Après son exécution, l'on découvrira qu'il était innocent.

[5] RESSOURCES ET OUTILS COMPLÉMENTAIRES

- **La ligne verte** (2000)

Film américain de Frank Darabont

Un ancien gardien-chef du pénitencier de Cold Mountain se souvient de l'époque à laquelle il avait fait la connaissance de John Coffey, accusé du viol et du meurtre de deux fillettes et condamné à mort.

- **La dernière marche** (1995)

Film américain de Tim Robbins

Un condamné à mort pour l'assassinat de deux adolescents, se fera accompagner par une sœur catholique. En effet, Helen Prejean l'aidera, tout au long de son attente dans le couloir de la mort, à se préparer à une mort digne et repentie.

Voir la filmographie sur le site d'ECPM :

<http://www.abolition.fr/ecpm/french/filmographie.php?&topic=54>

- **Espace Radio**

Le site d'ECPM met à votre disposition des témoignages sonores d'abolitionnistes et de victimes. Ils sont également disponibles dans la langue d'origine.

N'hésitez pas à contacter vos radios locales et faites les diffuser !

Témoignages d'abolitionnistes

- **Chine** : Teng Biao : « **Aujourd'hui, 99 % des Chinois sont pour la peine de mort** »

- **Maroc**: Nouzha Skally : « **Il n'y a pas d'obstacle à l'abolition** »

Témoignages de victimes

- **Antoinette Chahine – Liban** : Antoinette Chahine était étudiante à la faculté de Beyrouth quand elle fut arrêtée en juin 1994.

- **Renny Cushing - Etats-Unis** : Membre fondateur et Directeur exécutif de Murder Victims' Families for Human Rights, une organisation internationale regroupant les familles de victimes de meurtres qui s'opposent à la peine de mort.

- **Joaquin Jose Martinez – Espagne** : De nationalité espagnole, Joaquin José Martinez a passé une partie de sa vie aux États-Unis. Le 28 janvier 1996, il y est arrêté, et accusé d'un double meurtre.

- **Sakae Menda – Japon**: Sakae Menda est arrêté en 1949 pour un double homicide qu'il n'a pas commis. Déclaré innocent après 34 ans d'incarcération, il devient le premier condamné à mort japonais à être libéré.

- **Edmary Mpagi – Ouganda**: Edmary Mpagi a passé plus de dix-huit ans dans le couloir de la mort en Ouganda, accusé d'avoir tué un homme qui a plus tard été retrouvé vivant et en bonne santé.

Voir la liste complète des témoignages sur <http://www.abolition.fr/ecpm/french/article.php?art=508&subj=193&topic=54>

[6] REJOIGNEZ-NOUS: COMMENT ADHÉRER A LA COALITION

Conformément à l'article 5 de ses Statuts, la Coalition est **ouverte aux organisations ou personnes morales** engagées contre la peine de mort.

Pour adhérer, vous devez remplir le formulaire de demande d'adhésion et le transmettre au Secrétariat exécutif de la Coalition.

Vous pourrez télécharger le formulaire d'adhésion sur le site Internet de la Coalition :

http://www.worldcoalition.org/modules/liaise/index.php?form_id=2&sel_lang=french

Chaque membre de la Coalition est tenu à **une cotisation** annuelle de 150 euros, sauf demande de réduction ou d'exemption de sa part.

[7] CONTACTEZ-NOUS !

Secrétariat exécutif

ECPM

3 rue Paul Vaillant Couturier
92320 Châtillon, France

Général : contact@worldcoalition.fr

Allemagne

Alive

Petra Herrmann

info@alive-gegen-todesstrafe.de

www.todesstrafe.usa.de

Australie

Victorian Criminal Justice Coalition

Peter Norden

pnorden@unimelb.edu.au

Belarus

Belarusian Helsinki Committee

Dzmitr Markusheuski

office@belhelcom.org

www.belhelcom.org

Belgique

Fédération des Etudiants Libéraux (FEL)

Arnaud Van Praet

arnaud@etudiantsliberaux.be

info@etudiantsliberaux.be

<http://etudiantsliberaux.blogspot.com>

Hope & Justice

Annyck Guillard

annyckguillard@hotmail.com

www.hopeandjustice.com

Ordre des avocats du Barreau de Liège

Patrick Henry

batonnierdeliege@avocat.be

Ordre des Barreaux Francophones et Germanophones de Belgique (OFBG)

Christine de Ville de Goyet

cdeville.secrngen@avocats.be

Ville de Braine-l'Alleud

Vincent Scourneau

cftj_europe@yahoo.fr

Myriam Stubbe

cftj_europe@yahoo.fr

www.braine-lalleud.be/

Burundi

Union Chrétienne pour le Progrès et la Défense des Droits de l'Homme

Daniel Mutambala Mazinda

ucpdho@yahoo.fr

Unis contre la peine de mort

Léonidas Habarugira

ishimwess@yahoo.fr

Cameroun

Droits et Paix

Nestor TOKO MONKAM

droitsetpaix@yahoo.fr

Canada

Iranian Human Rights Activists Groups in EU and North America

Hossein Mahoutiha

hmahoutiha@videotron.ca

www.hriran.org

Rights and Democracy / Droits et Démocratie

Lloyd Lipsett

llipsett@dd-rd.ca

reseau@dd-rd.ca

<http://www.dd-rd.net/>

Stop Child Executions

Nazanin Afshin-Jam

info@nazanin.ca

Côte d'Ivoire

Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme

Patrick N'Gouan Konin

lidho@aviso.ci

Espagne

Ciudad de Andoain

Jonel turrioz

idazadm.andoian@udal.gipuzkoa.net

Etats-Unis

Death Penalty Focus

Elizabeth Zitrin

ezitrin@deathpenalty.org

www.deathpenalty.org

www.californiamoratorium.org

Murder Victims' Families for Human Rights (MVFHR)

Renny Cushing

rrcushing@earthlink.net

www.murdervictimsfamilies.org

National Association of Criminal Defense Lawyers (NACDL)

Sandra Babcock
s-babcock@law.northwestern.edu
Speedy Rice
speedyrice@jcsrlaw.net
www.nacdl.org

Texas Coalition to Abolish the Death Penalty

David Atwood
dpatwood@igc.org
www.tcadp.org

Advocates for Human Rights

Rosalyn Park
rpark@advrights.org
www.theadvocatesforhumanrights.org

American Friends Service Committee

Joyce Miller
JMiller@afsc.org
www.afsc.org

CURE

Claudia Whitman
claudia@ndran.org; claudia@celldoor.com
www.curenational.org

Human Rights Watch

David Fathi
David.Fathi@hrw.org
www.hrw.org

Journey of Hope... From Violence to Healing

Bill Pelke
bpelke@yahoo.com
bill@journeyofhope.org
www.journeyofhope.org

National Coalition to Abolish Death Penalty (NACDP)

Sean Wallace
info@ncadp.org
www.ncadp.org

People of Faith Against the Death Penalty

Stephan Dear
sdear@pfadp.org
www.pfadp.org

Stop Child Executions

David Etebari
info@stopchildexecutions.com
detebari@gmail.com
www.stopchildexecutions.com

US Human Rights Network

Ajamu Baraka
abaraka@ushrnetwork.org

National Lawyers Guild (NLG)

Heidi Boghosian
director@nlg.org
Robert R. Bryan
RobertRBryan@gmail.com
www.nlg.org

Campaign to end Death Penalty

Patricia Foley
patconnect@gmail.com
www.nodethpenalty.org

Michigan Committee Against Capital Punishment

Eugene Wangeril
com@core.com

France

ACAT France

Bernadette Forhan
bernadette.forhan@club-internet.fr
Cécile Marcel
cecile.marcel@acatfrance.fr
www.acat.asso.fr

Amnesty International France

Didier Beaudet
compeinedemort@amnesty.fr
didier.beaudet@orange.fr
www.amnesty.asso.fr

Barreau de Paris

Anne Souléliac
asouleliac@avocatparis.org
www.avocatparis.org

Collectif Unitaire National de Soutien à Mumia Abu-Jamal

Jacky Hortaut
cgt-clidf@wanadoo.fr
Claude Guillaumaud Pujol
claudie.guillaumaud@free.fr
www.mumiabujamal.net

Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme

Antoine Bernard
abernard@fidh.org
Florence Bellivier
florence.bellivier@wanadoo.fr
www.fidh.org

Fédération Syndicale Unitaire SNUipp

Francis Barbe
francis.barbe@snuipp.fr
www.snuipp.fr

FIACAT

Marie-Jo Cocher
fiacat@fiacat.org
Guillaume Colin
g.colin@fiacat.org
www.fiacat.org

Comité Syndical Francophone de l'Education et de la Formation

Roger Ferrari
csfef@snes.edu

Conférence Internationale des Barreaux

Mario Stasi
mstasi@stasiparis.com
Richard Sédillot
sedillot@aol.com
www.cib.asso.fr

Ligue des Droits de l'Homme

Pavlina Novotny
pavlina.novotny@ldh-france.org
www.ldh-france.org

Lutte pour la Justice

Colette Berthès
BrthsCl@aol.com
www.lpj-france.net

Magistrats européens pour la démocratie et les libertés (MEDEL)

Eric Alt
eric.alt@noos.fr
<http://www.medelnet.org>

Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP)

Renée Le Mignot
international@mrp.fr
www.mrap.asso.fr

Ordre des avocats des Hauts de Seine

Philippe-Henri Dutheil
batonnier@barreau92.com
<http://www.barreau92.com>

Ville de Dijon

Philippe Sartori
psartori@ville-dijon.fr
www.dijon.fr

RAIDH

Fabrice Ferrier
raidh@raidh.org
www.raidh.org

Guinée**Les mêmes droits pour tous (MDT)**

Foromo Frédéric Loua
mdtguinee@yahoo.fr

Iles Fiji

Pacific Concerns Resource Center
Tupou Vere
pcrc.secretariat@gmail.com
tupou.pcrc@gmail.com

Inde**Lawyers For Human Rights International**

Navkiran Singh
nkslawfirm@yahoo.co.in
www.lfhri.org

Law Student's Forum

Nadeem Qadri
lawstudentsforumjk@yahoo.co.in

Indonésie**KontraS (Commission for the Dissapeared and Victims of Violence)**

Papang Hidayat
thungpapang@yahoo.com
www.kontras.org

Iran**Association for the Right to Live**

Emmadeddin Baghi
emadbaghi2003@yahoo.com
ebaghi@gmail.com

Irak**Iraqi Center for Human Rights and Democracy Studies**

Mohammed Abdullah Radhi
ichrs.iraq@gmail.com

Iraqi Alliance for the Prevention of the Death Penalty

Nasser Abbood
naserabood@yahoo.com
www.al-rafidain.org

Italie**Comunità di Sant'Egidio**

Mario Marazziti
m.marazziti@gmail.com
www.santegidio.org

Regione Toscana - Italia

Angelo Passaleva
angelopassaleva@tiscali.it
www.regione.toscana.it

Città di Reggio Emilia

Chiara Piacentini
Chiara.Piacentini@municipio.re.it
www.municipio.re.it/retecivica/urp/home.nsf

Città di Reggio Emilia

Barbara Donnici

Barbara.Donnici@municipio.re.it

www.municipio.re.it/retecivica/urp/home.nsf

Città di Venezia

Andrea Del Mercato

international.relations@comune.venezia.it

www.comune.venezia.it

Coalizione italiana contro la pena di morte

Alessandra Ruberti

aleruberti66@yahoo.it

www.coalit.org/

Comitato Paul Rougeau

Grazia Guaschino

guygre@libero.it

Hands off Cain

Elisabetta Zamparutti

e.zamparutti@radicali.it

www.handsoffcain.info

Magistrats européens pour la démocratie et les libertés (MEDEL)

Vito Monetti

vitomonetti@libero.it

http://www.medelnet.org/pages/89_1.html

Matera (Ville de)

comune@comune.mt.it

www.comune.matera.it

Ordine Provinciale dei Medici-Chirurghi e degli Odontoiatri di Firenze

Antonio Panti

direzione@ordine-medici-firenze.it

Japon**Center for Prisoner's Rights (CPR)**

Maiko Tagusari

m-tg@mwa.biglobe.ne.jp

Forum 90

Yoshihiro Yasuda

jyonasan@symphony.plala.or.jp

Jordanie**Arab Coalition Against the Death Penalty**

Nizam Assaf

achrs@achrs.org

www.achrs.org

Malte**International Organization for Diplomatic Relations**

Mara Catello

diplomatic@iodr.org

www.iodr.org

Maroc**Coalition nationale pour l'abolition de la peine de mort au Maroc**

Abdellah Mouseddad

amouseddad@yahoo.fr

Association Marocaine des Droits Humains (AMDH)

Ben Abdesselam Abdel-Ilah

lilahbena@yahoo.fr

Centre marocain des droits de l'Homme

Mohammed Ennouhi

youssefennouhi@yahoo.fr

cmdh@cmdh.org

www.cmdh.org

Forum Marocain pour la Vérité et la Justice

Driss Oumhand

fmvj@menara.ma

drissoumhand@yahoo.fr

Organisation Marocaine des Droits Humains

Mostafa Znaidi

m.znaidi@gmail.com

znaidi44@gmail.com

contact@omdh.org

www.omdh.org

Observatoire Marocain des Prisons

Abderrahim Jamai

a.jamai@menara.ma

Mauritanie**Mauritanian Coalition Against Death Penalty**

El Hacene Mahmoud Mbareck

Abdah67@yahoo.fr

www.adhm.mr

Niger**ROTAB**

Ali Idrissa

pcqvpniger@yahoo.fr

SYNAFEN, Syndicat national des agents de la formation et de l'éducation du Niger

Almoustapha Moussa

synafen@yahoo.fr

Action pour une Education de qualité

Boubacar Inoussa
inoussa.boubacar@yahoo.fr

Nigéria**HURILAWS**

Ja'afaru Adamu
a.jaafaru@hurilaws.org
hurilaws@hurilaws.org
http://www.hurilaws.org

Nigerian Humanist Movement

Léo Igwe
humanistleo@hotmail.com

Norvège**Iran Human Rights**

Mahmood Amiry-Moghaddam
Iranhr2007@gmail.com
www.iranhr.net

Ouganda**Foundation for Human Rights Initiative (FHRI)**

Livingstone Sewanyana
fhri@starcom.co.ug
fhri@spacenet.co.ug
www.fhri.or.ug

Ouzbekistan**Mothers Against Death Penalty**

Tamara Chunikova
tamara4848@mail.ru

Palestine (Territoires autonomes)**Palestinian Center for Human Rights**

Raji Al-Sourani
pchr@pchrgaza.org
http://pchrgaza.ps

Pakistan**Human Rights Commission of Pakistan**

Kamran Arif
Kamranarif.advocate@gmail.com
www.hcrp-web.org

Porto Rico**Puerto Rican Coalition Against Death Penalty**

Carmelo Campos Cruz
carmelocampos@yahoo.com

Puerto Rico Bar Association

Juan Matos-De Juan
matosdejuan@gmail.com

R. D. Congo**Culture pour la Paix et la Justice**

Liévin Ngondji
cpj_ong@yahoo.fr

Collectif des Organisations des Jeunes Solidaires du Congo-Kinshasa (COJESKI - RDC)

Fernandez Murhola
cojeski_rdcongo@yahoo.com
cojeski.rdc@societecivile.cd
www.cojeski.org

Comité des Observateurs des Droits de l'Homme (CODHO)

N'Sii Luanda Shandwe
nsiiluanda_codho@yahoo.fr;
codho_kinshasa@yahoo.fr

Congolese Youth Movement

Robert Wangachumo
congyouth@yahoo.fr

Pax Christi Uvira

Jean-Jacques de Christ Nganya
paxchristiuvira@yahoo.fr
www.paxchristi.net

RADHOMA/ RD Congo

Baudouin Kipaka Basilimu
radhoma_congo@yahoo.fr

Royaume de Bahrein**Bahrain Human Rights Society**

Abdulla Alderazi
bhrrs@bhrrs.com

Royaume Uni**Death Watch International**

Simon Shepherd
info@deathwatchinternational.org
www.deathwatchinternational.org

Amnesty International Secrétariat International

Chiara Sangiorgio
CSangiorgio@amnesty.org
www.amnesty.org

Penal Reform International (PRI)

Jackie Macaelscher
jmacalesher@penalreform.org
www.penalreform.org

Rwanda**Observatoire National des Prisons**

Christian Buzigwa
grafkivu@yahoo.fr

Suisse**Ordre des Avocats de Genève**

Jean-François Ducrest
secretariat@odageneve.ch
www.odageneve.ch

Lifespark

Evelyne Giordani
contactus@lifespark.org
www.lifespark.org

Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT)

Alexandra Kossin ak@omct.org
www.omct.org

International Commission of Jurists

Jan Borgen jan.borgen@icj.org
www.icj.org

Taiwan**Taiwan Alliance to End the Death Penalty (TAEDP)**

Hsinyi Lin
hsinyi1975@gmail.com
taedp.tw@gmail.com
taedpwcadp@googlegroups.com
www.taedp.org.tw
www.peopo.org/taedp

Tanzanie**Legal and Human Rights Centre (LHRC)**

Helen Kijo-Bisimba lhrc@humanrights.or.tz

Togo**Forum Africain Contre la Peine de Mort**

Ganyo Gbeti
ganyo_sam@yahoo.fr
facpm@aol.com
www.desmainsunies.com/FACPM/FACPM.htm

Tunisie**Coalition Nationale tunisienne contre la peine de mort**

Mohamed Habib Marsit
atunisia@sections.amnesty.org

Conseil National pour les Libertés en Tunisie

Siheem Bensedrine
contact@cnlt98.org
sbensedrine@yahoo.com
www.cnltunisie.org

Ukraine**Women's Information Consultative Center**

Olena Suslova
wicc@empedu.org.ua
<http://www.empedu.org.ua>

Pour plus de renseignements :

www.worldcoalition.org